

Plateforme commune

#VD2017

SOMMAIRE

1. LOGEMENT

- a. Offrir plus de logements financièrement accessibles
- b. Favoriser le logement intergénérationnel

2. EMPLOI

- a. Développer une économie responsable
- b. Assurer une reconversion professionnelle
- c. Lutter contre le chômage des aîné-e-s

3. ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

- a. Développer les énergies renouvelables
- b. Lutter contre le réchauffement climatique
- c. Défendre et renforcer la biodiversité
- d. Lutter contre le mitage du territoire

4. SANTÉ

- a. Créer une caisse publique cantonale
- b. Soutenir les proches-aidants
- c. Garantir des soins de proximité

5. SOLIDARITÉ ET ÉGALITÉ

- a. Garantir l'égalité salariale entre femmes et hommes
- b. Mieux encadrer les réfugiés mineurs non accompagnés
- c. Prévenir les discriminations

6. FAMILLE ET SOCIÉTÉ

- a. Instaurer un congé paternité
- b. Concilier vie privée / vie familiale / vie professionnelle
- c. Prévenir le surendettement

7. AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- a. Soutenir une agriculture respectueuse du sol
- b. Renforcer la consommation locale
- c. Mieux protéger producteurs et consommateurs

8. MOBILITÉ

- a. Améliorer les transports publics
- b. Soutenir la mobilité douce
- c. Investir dans les agglomérations

9. SERVICE PUBLIC

- a. Garantir un service public fort
- b. Lutter contre les fermetures de bureaux de poste

10. SÉCURITÉ ET JUSTICE

- a. Protéger les victimes de violence domestique et leur famille
- b. Miser sur la prévention
- c. Lutter contre la criminalité et le terrorisme
- d. Assurer une justice accessible
- e. Offrir des conditions de détention dignes

11. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

- a. Réserver les outils de promotion économique aux entreprises responsables
- b. Renforcer le soutien à la coopération internationale

12. ECONOMIE ET INNOVATION

- a. Créer une stratégie numérique cantonale
- b. Lutter contre la fraude fiscale
- c. Rendre notre économie plus écologique et éthique

13. FORMATION ET RECHERCHE

- a. Renforcer la maîtrise de classe
- b. Favoriser l'accès à la formation pour les adultes
- c. Améliorer la transition entre formation et emploi

14. CULTURE ET SPORT

- a. Étendre le catalogue des prestations de la CarteCulture
- b. Développer les activités sportives pour les jeunes et faire des Jeux Olympiques de la Jeunesse un événement populaire
- c. Soutenir une culture variée et populaire

1. LOGEMENT

Offrir plus de logements financièrement accessibles

Mettre en œuvre la LPPPL et encourager les communes à réaliser un minimum de 20% de logements d'utilité publique (par ex. logements à loyers abordables, pour les aîné-e-s, pour les étudiant-e-s, subventionné-s, etc.) par quartiers lors de nouvelles constructions. Mettre en place des outils pour favoriser la réalisation de coopératives de logements

Favoriser le logement intergénérationnel

Créer une structure pour favoriser les échanges entre des personnes qui souhaitent loger un jeune en formation chez elles pendant une année scolaire en échange d'un peu de compagnie et d'une aide personnelle.

2. EMPLOI

Développer une économie responsable

Développer des conditions-cadre favorables à l'emploi, par un contrôle du marché du travail permettant d'éviter le dumping, par un système de formation et de recherche de qualité, par une fiscalité favorisant l'activité et conforme aux standards internationaux et par un aménagement du territoire flexible, mixte et respectueux de l'environnement

Assurer une reconversion professionnelle

Généraliser la prise en charge par des unités communes ORP-CSR (conseillers en placement et assistants sociaux) des personnes à l'aide sociale en recherche d'emploi.

Lutter contre le chômage des aîné-e-s

Proposer systématiquement des emplois subventionnés de 10 à 12 mois pour les chômeurs de plus de 55 ans pour favoriser leur retour dans le marché du travail.

3. ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

Développer les énergies renouvelables

Créer une loi sur le développement des énergies renouvelables et proposer à l'adoption par le Grand Conseil d'un plan directeur et d'un plan d'affectation cantonal qui définissent la stratégie du Canton relative au solaire et à l'éolien.

Lutter contre le réchauffement climatique

Mettre en place une politique ambitieuse, avec des objectifs chiffrés de réduction des émissions de CO2 dans l'administration, les transports, l'industrie.

Défendre et renforcer la biodiversité

Mieux protéger les espèces animales et végétales endémiques et entamer une réflexion sur la réintroduction de certaines espèces disparues, comme la loutre. En particulier, lutter sérieusement contre les espèces invasives.

Lutter contre le mitage du territoire

Mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire avec une protection efficace des terres agricoles et des paysages ainsi qu'une densification de qualité des zones déjà construites.

4. SANTÉ

Créer une caisse publique cantonale

Mieux maîtriser les coûts de la santé par la mise en place d'une caisse cantonale d'assurance maladie en charge de l'encaissement et de la fixation des primes.

Soutenir les proches-aidants

Soutenir l'activité exercée par une valorisation des acquis d'expérience et élargir les aides financières pour les proches aidants et pour les associations qui les aident.

Garantir des soins de proximité

Maintenir un réseau d'institutions publiques de soins décentralisées sur le territoire cantonal, et inciter l'installation de médecins généralistes dans les régions périphériques.

5. SOLIDARITÉ ET ÉGALITÉ

Garantir l'égalité salariale entre femmes et hommes

Mettre en œuvre les contrôles de l'égalité salariale entre hommes et femmes pour les adjudicataires de marchés publics et les bénéficiaires de subventions. Prononcer des exclusions en cas d'écart inexplicable dépassant les seuils de tolérance.

Mieux encadrer les réfugiés mineurs non accompagnés

Augmenter les places pour les réfugiés mineurs non accompagnés et favoriser leur hébergement dans des familles d'accueil, dans des logements collectifs de taille moyenne ou dans des institutions sociales.

Prévenir les discriminations

Lutter contre les causes et les comportements racistes, antisémites, xénophobes, sexistes ou homophobes, notamment en insistant sur la prévention au cours de la formation scolaire et dans le cadre professionnel.

6. FAMILLE ET SOCIÉTÉ

Instaurer un congé paternité

Mettre en place un congé paternité cantonal de 20 jours pour permettre aux pères de jouer un rôle actif auprès de leur épouse ou compagne lors des premiers mois de vie de leurs enfants.

Concilier vie privée / vie familiale / vie professionnelle

Poursuivre le développement des places d'accueil de jour préscolaires et parascolaires dans tout le canton et inciter les employeurs à mettre en place des mesures permettant de concilier travail et famille (par ex. temps partiels, job sharing, annualisation du temps de travail).

Prévenir le surendettement

Augmenter la prévention dans les écoles et faire appliquer rapidement l'interdiction de la publicité agressive.

7. AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Soutenir une agriculture respectueuse du sol

Soutenir les agriculteurs dans l'adoption d'un mode de production plus respectueux de la nature et des hommes, encourager les cours dans ce domaine et poursuivre le soutien financier des mutations de production.

Renforcer la consommation locale

Créer un label Vaud+ certifiant l'origine locale des produits agricoles et le respect de l'éthique animale, et encourager l'achat de ces produits pour les réfectoires de l'administration cantonale, les structures d'accueil de jour pré et parascolaire, les hôpitaux, les EMS, ainsi que dans les réfectoires d'entreprise et d'administration communale

Mieux protéger producteurs et consommateurs

Agir au niveau fédéral pour une meilleure régulation du prix des matières premières agricoles, un plus grand soutien aux exploitations familiales et s'opposer aux traités internationaux (tel TISA) qui contrecarreraient cet effort. Promouvoir un étiquetage clair et univoque des denrées alimentaires, notamment quant à leur impact sur la santé et l'environnement.

8. MOBILITÉ

Améliorer les transports publics

Atteindre le RER au quart d'heure entre Cully et Cossonay-Penthalaz et une cadence à la demi-heure pour toutes les autres lignes.

Soutenir la mobilité douce

Adapter les infrastructures routières aux besoins des piétons et des cyclistes. Créer un réseau capillaire de pistes cyclables sécurisées reliant les principales localités du canton et promouvoir la mobilité douce comme alternative aux trajets motorisés.

Investir dans les agglomérations

Développer fortement les transports publics dans les agglomérations qui accueillent une grande majorité des emplois. La compléter par des offres telles que vélos en libre-service et services d'auto-partage.

9. SERVICE PUBLIC

Garantir un service public fort

Assurer un service public fort, garantissant à la population des prestations accessibles et de qualité et des conditions de travail correctes.

Lutter contre les fermetures de bureaux de poste

En cas de projet de fermeture, prendre en compte l'avis des usagers et donner à la commune un droit de veto selon les opinions recueillies.

10. SÉCURITÉ ET JUSTICE

Protéger les victimes de violence domestique et leur famille

Poursuivre la stratégie visant à éloigner les auteurs de violence domestique du domicile plutôt que les victimes, se donner les moyens de contrôler le respect de ces décisions, dénoncer plus systématiquement les faits à la justice.

Miser sur la prévention

Intensifier le travail de prévention dans les écoles et par l'intermédiaire des organismes régionaux de coordination, dont les compétences doivent être renforcées.

Lutter contre la criminalité et le terrorisme

Poursuivre le renforcement de la présence policière sur le terrain pour améliorer le sentiment de sécurité et prendre en charge rapidement les personnes qui indiquent des premiers signes de radicalisation.

Assurer une justice accessible

Garantir l'accès à la justice civile par des procédures simples, rapides et gratuites en matière de baux et loyers et de consommation. Améliorer le dispositif judiciaire administratif afin d'éviter le blocage des projets d'infrastructures publiques par des recours téméraires, dilatoires et égoïstes.

Offrir des conditions de détention dignes

Poursuivre les efforts en matière d'adaptation des infrastructures pénitentiaires pour garantir des conditions de détention dignes, afin de lutter contre la surpopulation carcérale, favoriser la réinsertion et réduire les risques de récidive.

11. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Réserver les outils de promotion économique aux entreprises responsables

Instaurer des mécanismes de vérification dans les processus de décision relevant des outils de promotion économique que les entreprises respectent les droits humains et l'environnement, aussi dans leurs activités à l'étranger.

Renforcer le soutien à la coopération internationale

Consacrer au minimum 0.7% du budget de fonctionnement de l'Etat à la solidarité internationale, en ciblant notamment la promotion de la paix et des droits humains, le renforcement de la démocratie, le soutien à la santé, le développement des infrastructures, l'accès à l'éducation, la lutte contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement.

12. ECONOMIE ET INNOVATION

Créer une stratégie numérique cantonale

Garantir que l'évolution technologique soit synonyme pour toute la population d'amélioration des conditions de travail et de vie, et non de précarisation. Moderniser le fonctionnement de l'administration, notamment en offrant davantage de prestations en ligne.

Lutter contre la fraude fiscale

Renforcer l'efficacité de la lutte contre la fraude fiscale en augmentant le nombre d'inspecteurs fiscaux d'au moins 10%.

Rendre notre économie plus écologique et éthique

Développer l'écologie industrielle et les synergies entre les entreprises (échanges d'énergie, de chaleur, de matières secondaires ou de sous-produits de fabrication). Soutenir les initiatives en lien avec l'économie sociale et solidaire.

13. FORMATION ET RECHERCHE

Renforcer la maîtrise de classe

Donner davantage d'heures aux titulaires de la maîtrise de classe pour améliorer le suivi des élèves, notamment ceux en difficulté pour éviter le décrochage scolaire.

Favoriser l'accès à la formation pour les adultes

Augmenter le nombre de métiers pouvant faire l'objet d'une valorisation des acquis d'expérience, en

priorité dans les métiers à forte demande et à faible certification, et renforcer les mesures de préparation à la certification, notamment en matière de compétences de base

Améliorer la transition entre formation et emploi

Améliorer la transition entre l'apprentissage et le premier emploi, par exemple, en organisant des rencontres entre les apprenti-e-s diplômé-e-s et les employeurs ou des ateliers pour aider des jeunes plus en difficulté dans leurs recherches.

14. CULTURE ET SPORT

Etendre le catalogue des prestations de la CarteCulture

Continuer à améliorer l'offre de la CarteCulture qui permet à des dizaines de milliers de personnes dans le canton d'accéder à la culture malgré un revenu modeste.

Développer les activités sportives pour les jeunes et faire des Jeux Olympiques de la Jeunesse un événement populaire

Assurer le succès des Jeux Olympiques de la Jeunesse en incluant les institutions sportives et en prévoyant des tarifs accessibles à toutes et tous. Garantir la réutilisation des infrastructures après les Jeux et favoriser l'accès large des jeunes aux infrastructures sportives disponibles dans le canton.

Soutenir une culture variée et populaire

Soutenir les manifestations culturelles locales, socioculturelles et artistiques, particulièrement celles à but non lucratif et valorisant la diversité culturelle du canton et mettant en avant les artistes vaudois et romands.



